

COMITÉ DÉPARTEMENTAL SEINE SAINT DENIS Natation		CHALLENGE AVENIRS 3				Support pour la délivrance du Pass'compétition natation course et eau libre	
Les nageurs doivent être licenciés "natation pour tous" ou « Compétiteur » pour s'inscrire aux challenges,							
	avenirs	filles	2014 et +	2013	2012	5 courses max sur la challenge: 2x25 + 2x50 + 1x100	
		garçons	2013 et +	2012	2011		
	25m			chronométrage manuel			
SAINT-OUEN OP 13H30							
12-mars-23							
100 nl							
25 dos							
25 nl							
50 dos brasse							
50 brasse nl							

La catégorie des Avenirs représente les années d'âge propices à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre règlementaire, institué. Cette période peut déterminer les futurs choix des licenciés :

- Poursuivre la pratique de la Natation sans objectifs sportifs précis.
- S'orienter vers l'entraînement pour s'épanouir dans l'univers de la compétition,
- Envisager un changement de discipline ou s'orienter vers d'autres activités sportives.

L'idée est de proposer à cette population un parcours sportif adapté et attractif, en organisant des compétitions dont la durée n'excède pas 2h00 à 2h30, échauffement compris (45mn), pour conquérir également l'engouement et l'adhésion de leur environnement familial

Règlement

Le challenge s'adresse à la catégorie Avenirs,

Les nageurs doivent être titulaires des licences « natation pour tous » ou « compétiteur ».

La bienveillance de tous, officiels, entraîneurs, dirigeants et parents sera de mise pour faciliter le bon déroulement de la compétition. Sans déroger aux exigences règlementaires FINA, toute disqualification devra s'accompagner d'une attitude volontairement pédagogique, visant à dédramatiser la faute observée et à privilégier l'encouragement à mieux faire en indiquant les pistes à suivre pour réussir et progresser à la prochaine occasion.

La responsabilité et le rôle de l'entraîneur sont ici primordiaux, s'agissant des choix et des orientations à poursuivre concernant la formation des nageurs, mais aussi concernant la pertinence des courses qu'il leur propose au regard de

leur niveau de pratique.

Engagements

Chaque plot aura lieu sur 1/2 journée avec 1 réunion.

Les nageurs peuvent s'engager sur 5 courses maximum dont 2x25 + 2x50 + 1x100
Seront proposés selon les dates, les 4 x 25 de spécialité, le 50 pap/dos, le 50
dos/brasse, le 50 brasse/nl, le 100 nl et le 100 4 nages.

Délivrance du Pass'compétiton Natation Course et eau Libre :

La délivrance du Pass'compétiton dans le cadre du "Challenge Avenir" est soumise
à la réalisation de 5 des 9 épreuves composant le circuit, dont à minima et au
choix : deux 25 m, deux 50 m et un 100 m.

Les Pass'compétiton seront délivrés par la FFN au cours de la semaine suivant la
réussite de la 5ème des 9 épreuves, selon les dispositions règlementaires
définies ci-dessus, à la condition expresse que le Sauv'nage ET le Pass'sports de
l'Eau aient préalablement été validés.

Validité des épreuves :

La validité des épreuves réalisées dans le cadre du "Challenge Avenirs" n'est pas
limitée dans le temps.